

Les dépenses à encourir pourront être chargées au fonds d'emprunt spécial, pour l'élargissement de l'Aqueduc et pour l'Aqueduc généralement.

12.—(27403) Soumise une communication de M. Eugène Payette, au sujet de l'emploi du granit de Stanstead, dans la construction de la Bibliothèque Publique.

Sur proposition de M. le Commissaire Côté, appuyée par M. le Commissaire Ainey, il est

Résolu: De transmettre le dossier au Conseil, en réponse à la résolution, en date du 31 mai 1915.

13.—(26715) Soumis un rapport du Député-Ingénieur en Chef, au sujet de l'exécution des trottoirs en mastic d'asphalte, dans la Division Est.

Sur proposition de M. le Commissaire Côté, appuyée par M. le Commissaire Ainey, il est

Résolu: Que la résolution, en date du 16 juin 1915, rescindant les résolutions des 4 et 9 juin 1915, à ce sujet, soit reconsidérée et annulée, et qu'instructions soient données au Député-Ingénieur en Chef de faire exécuter à la journée les travaux de trottoirs en mastic d'asphalte, dans les rues suivantes:

Rue — Street	De — From	A — To	Superficie votée — Area voted
Adam	(2) Viauville	Vers l'Est (Eastward) . . .	445 vgs car. — sq. yards.
Beaugrand	(2) Rivière	Notre-Dame	834 do do
Charlemagne	(2) do	De Lavaltrie	1,667 do do
De Boucherville	(2) do	do	889 do do
Lepailleur	(2) do	do	1,500 do do
Louis Veuillot	(2) Voie du Terminal (Ter- minal track)	Limites Nord (Northern lim.)	7,556 do do
St-Just	(2) Rivière	De Lavaltrie	1,389 do do
Tellier	(2) Lebrun	De Rocheblave	1,834 do do

Le Député-Ingénieur en Chef devant faire rapport ultérieurement, quant à l'octroi des contrats, pour les autres rues où des trottoirs en mastic d'asphalte doivent être construits.

14.—(25925) Soumis un rapport de l'Avocat en Chef de la Cité, déclarant que la Ville ne peut pas construire de trottoirs sur le Boulevard Saint-Laurent, à partir du tunnel à la rue Rolette, sur la lisière de terrain qui n'est pas propriété de la Cité.

Sur proposition de M. le Commissaire Côté, appuyée par M. le Commissaire Ainey, il est

Résolu: D'informer le Député-Ingénieur en Chef en conséquence.

15.—(27154) Soumis un rapport de l'Avocat en Chef de la Cité, au sujet de l'empiètement, par M. Georges Wilkins, sur la rue de Lorimier.

Sur proposition de M. le Commissaire Côté, appuyée par M. le Commissaire Ainey, il est

Résolu: De référer au Député-Ingénieur en Chef, pour rapport.

16.—(27156) Soumis un rapport du Député-Ingénieur en Chef, au sujet de l'extension de la ligne de tramways de la rue Frontenac.

Sur proposition de M. le Commissaire Côté, appuyée par M. le Commissaire Ainey, il est

Résolu: De retourner ledit rapport à son auteur.

17.—(27040) Soumis le dossier, en rapport avec les soumissions pour la fourniture de blocs de pavage.

Sur proposition de M. le Commissaire Côté, appuyée par M. le Commissaire Ainey, il est

Résolu: De référer de nouveau au Député-Ingénieur en Chef, avec instructions de faire rapport d'urgence, savoir si les blocs de granit peuvent être employés exclusivement dans la Ville de Montréal.

The expenses to be incurred may be charged against the special loan authorized for the enlargement of the Aqueduct and for the Aqueduct generally.

12.—(27403) Submitted a communication from Mr. Eugène Payette, anent the use of Stanstead granite in the construction of the Public Library.

On motion of Commissioner Côté, seconded by Commissioner Ainey, it was

Resolved: That all the documents be transmitted to Council in reply to the resolution adopted on the 31st May 1915.

13.—(26715) Submitted a report from the Deputy Chief Engineer, anent the laying of mastic asphalt sidewalks in the East Division.

On motion of Commissioner Côté, seconded by Commissioner Ainey, it was

Resolved: That the resolution adopted on the 16th June 1915, repealing the resolutions of the 4th and 9th June 1915, in this connection, be reconsidered and annulled and that instructions be given to the Deputy Chief Engineer to lay by day labor, mastic asphalt sidewalks, in the following streets:

The Deputy Chief Engineer to report later on as to the awarding of contracts for the other streets when asphalt mastic sidewalks are to be laid.

14.—(25925) Submitted a report from the Chief City Attorney, stating that the City has not the right to lay sidewalks on St. Lawrence Boulevard, from the tunnel to Rolette street, on the strip of land which is not its property.

On motion of Commissioner Côté, seconded by Commissioner Ainey, it was

Resolved: That the Deputy Chief Engineer be informed accordingly.

15.—Submitted a report from the Chief City Attorney, anent the encroachment by Mr. Geo. Wilkins on de Lorimier avenue.

On motion of Commissioner Côté, seconded by Commissioner Ainey, it was

Resolved: That the same be referred to the Deputy Chief Engineer for a report.

16.—(27154) Submitted a report from the Deputy-Chief Engineer, anent the extension of the tramway line on Frontenac street.

On motion of Commissioner Côté, seconded by Commissioner Ainey, it was

Resolved: That the same be referred back to the Deputy Chief Engineer.

17.—(27040) Submitted the documents in connection with the tenders for the supply of paving blocks.

On motion of Commissioner Côté, seconded by Commissioner Ainey, it was

Resolved: That the same be referred to the Deputy Chief Engineer with instructions to report immediately as to whether granite blocks can be used exclusively in the City of Montreal.